

DÉPÔT DU PROSPECTUS PROVISOIRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Montréal – 23 février 2007 – La Bourse de Montréal (la Bourse) a déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers et des autres Autorités canadiennes en valeurs mobilières son prospectus provisoire sans placement, dans le but d’inscrire ses actions ordinaires en bourse.

Le prospectus provisoire de la Bourse est donc disponible sur le site web de SEDAR à www.sedar.com ainsi que sur celui de la Bourse à www.m-x.ca.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation en vue de vendre des actions ordinaires de la Bourse. Les actions ordinaires n’ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la United States Securities Act de 1933 et, sous réserve de certaines exceptions, ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis.

À propos de la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d’intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l’entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie boursière mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA®. Par ailleurs, la Bourse de Montréal est le principal actionnaire de la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d’options sur actions, dont la Bourse assure les opérations techniques. En collaboration avec la Chicago Climate Exchange®, la Bourse de Montréal a mis sur pied le marché climatique de Montréal (MCeX), qui vise à devenir le premier marché canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à www.m-x.ca.